



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5060164

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 19/03/2025 16H58 C:005120 I:20578
V/REF : 944
V/Email reçu le Mercredi 19/03/2025 à 16H58

SDC 'Camille Seguin'
C/O Syndic SACVL
36 QUAI FULCHIRON
69005 LYON

V/REF.IMM. 0109
IMMEUBLE : CAM.SEGUIN -109(Cop)
6/8/10, RUE SEGUIN
.
69002 LYON

Vaulx en Velin, le 02 Juin 2025

Référence Marché: SACVL/PROX-2023/ASTREINTE

LOCALISATION : ALLEE N6 RUE SEGUIN - CONTACTER MR SESSA TEL *06 52616982
MR SELLAMI (GEA) *07 62684302*

MOTIF : INTERVENIR EN URGENCE, MEME DANS LE CADRE DE L'ASTREINTE POUR UNE FUITE
SUR UNE EVACUATION DANS LES GARAGES
LE 17/04/2025 A 12:43
TEL A MME MOUSSOUNI (GEA) NE RÉPOND PAS EN CONGÉ JUSQU'AU 22/04

Donneur d'ordre : Mme I. MOUSSOUNI

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule spécialisé équipé
d'une pompe haute pression.

LE 19/03/2025 A 21H45 :
INTERVENTION A PARTIR DES COMMUNS
RECHERCHE ET REPERAGE D'UN RESEAU EN CHARGE SUR 10 METRES DE RESEAU
REPROGRAMMATION D'UN ASSAINISSEUR

OBSERVATIONS : CH LCOMPTER Email envoyé le 28/05/25 à 14H46 i.moussouni@sacvl.fr

DT LGESTION Email envoyé le 20/03/25 à 17H16 Mme I. MOUSSOUNI

M SESSA N'EST PAS DISPONIBLE POUR UN RDV MERCI DE NOUS TRANSMETTRE LES
COORDONNEES D'UN CONTACT SUR PLACE
CH LCOMPTER EMAIL ENVOYÉ LE 28/05/25 A 14:46 MME I. MOUSSOUNI

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas être assimilée à un curage
de canalisation (remise au diamètre initial de la totalité de la canalisation).
Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5060164

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

l'origine de l'obstruction, mais ça n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====					
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	WE0001-Prise en Charge de l'appel	2			Pour mémoire
1,50	WE0034-H(s) ouvrier qualifié plomberie	2	63,00		94,50
1,50	WE0009-34 Supl.H(s)a113% Soir/Sa>12h/DJF	2	71,19		106,78
TOTAL H.T.					201,28
T.V.A. a 10,00%					20,12
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>221,40</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Juillet 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5060164

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 19/03/2025 16H58 C:005120 I:20578
V/REF : 944
V/Email reçu le Mercredi 19/03/2025 a 16H58

SDC 'Camille Seguin'
C/O Syndic SACVL
36 QUAI FULCHIRON
69005 LYON

V/REF.IMM. 0109
IMMEUBLE : CAM.SEGUIN -109(Cop)
6/8/10, RUE SEGUIN
69002 LYON

Vaulx en Velin, le 02 Juin 2025

Référence Marché: SACVL/PROX-2023/ASTREINTE

LOCALISATION : ALLEE N6 RUE SEGUIN - Contacter MR SESSA TEL *06 52616982
MR SELLAMI (GEA) *07 62684302*

MOTIF : INTERVENIR EN URGENCE, MEME DANS LE CADRE DE L'ASTREINTE POUR UNE FUITE
SUR UNE EVACUATION DANS LES GARAGES
LE 17/04/2025 A 12:43
TEL A MME MOUSSOUNI (GEA) NE RÉPOND PAS EN CONGÉ JUSQU'AU 22/04

Donneur d'ordre : Mme I. MOUSSOUNI

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule spécialisé équipé
d'une pompe haute pression.

LE 19/03/2025 A 21H45 :
INTERVENTION A PARTIR DES COMMUNS
RECHERCHE ET REPERAGE D'UN RESEAU EN CHARGE SUR 10 METRES DE RESEAU
REPROGRAMMATION D'UN ASSAINISSEUR

OBSERVATIONS : CH LCOMPTER Email envoyé le 28/05/25 a 14H46 i.moussouni@sacvl.fr

DT LGESTION Email envoyé le 20/03/25 a 17H16 Mme I. MOUSSOUNI

M SESSA N'EST PAS DISPONIBLE POUR UN RDV MERCI DE NOUS TRANSMETTRE LES
COORDONNEES D'UN CONTACT SUR PLACE
CH LCOMPTER EMAIL ENVOYÉ LE 28/05/25 A 14:46 MME I. MOUSSOUNI

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas être assimilée à un curage
de canalisation (remise au diamètre initial de la totalité de la canalisation).
Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5060164

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

l'origine de l'obstruction, mais ça n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====					
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	WE0001-Prise en Charge de l'appel	2			Pour mémoire
1,50	WE0034-H(s) ouvrier qualifié plomberie	2	63,00		94,50
1,50	WE0009-34 Supl.H(s)a113% Soir/Sa>12h/DJF	2	71,19		106,78
TOTAL H.T.					201,28
T.V.A. a 10,00%					20,12
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>221,40</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Juillet 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5060164

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 19/03/2025 16H58 C:005120 I:20578
V/REF : 944
V/Email reçu le Mercredi 19/03/2025 a 16H58

SDC 'Camille Seguin'
C/O Syndic SACVL
36 QUAI FULCHIRON
69005 LYON

V/REF.IMM. 0109
IMMEUBLE : CAM.SEGUIN -109(Cop)
6/8/10, RUE SEGUIN
69002 LYON

Vaulx en Velin, le 02 Juin 2025

Référence Marché: SACVL/PROX-2023/ASTREINTE

LOCALISATION : ALLEE N6 RUE SEGUIN - Contacter MR SESSA TEL *06 52616982
MR SELLAMI (GEA) *07 62684302*

MOTIF : INTERVENIR EN URGENCE, MEME DANS LE CADRE DE L'ASTREINTE POUR UNE FUITE
SUR UNE EVACUATION DANS LES GARAGES
LE 17/04/2025 A 12:43
TEL A MME MOUSSOUNI (GEA) NE RÉPOND PAS EN CONGÉ JUSQU'AU 22/04

Donneur d'ordre : Mme I. MOUSSOUNI

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule spécialisé équipé
d'une pompe haute pression.

LE 19/03/2025 A 21H45 :
INTERVENTION A PARTIR DES COMMUNS
RECHERCHE ET REPERAGE D'UN RESEAU EN CHARGE SUR 10 METRES DE RESEAU
REPROGRAMMATION D'UN ASSAINISSEUR

OBSERVATIONS : CH LCOMPTER Email envoyé le 28/05/25 a 14H46 i.moussouni@sacvl.fr

DT LGESTION Email envoyé le 20/03/25 a 17H16 Mme I. MOUSSOUNI

M SESSA N'EST PAS DISPONIBLE POUR UN RDV MERCI DE NOUS TRANSMETTRE LES
COORDONNEES D'UN CONTACT SUR PLACE
CH LCOMPTER EMAIL ENVOYÉ LE 28/05/25 A 14:46 MME I. MOUSSOUNI

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas être assimilée à un curage
de canalisation (remise au diamètre initial de la totalité de la canalisation).
Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5060164

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

l'origine de l'obstruction, mais ça n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====					
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	WE0001-Prise en Charge de l'appel	2			Pour mémoire
1,50	WE0034-H(s) ouvrier qualifié plomberie	2	63,00		94,50
1,50	WE0009-34 Supl.H(s)a113% Soir/Sa>12h/DJF	2	71,19		106,78
TOTAL H.T.					201,28
T.V.A. a 10,00%					20,12
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>221,40</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Juillet 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.